

Puces: revenus records pour le taiwanais

TSMC

Ouf, les internautes et les opérateurs respirent? Prenant le contre-pied de ses ministres, Dominique de Villepin, le Premier ministre de la France, s'est déclaré opposé à la redevance télé pour la TV en ligne.

La polémique s'était installée dans les médias depuis la petite phrase du ministre de la Culture et de la Communication, Renaud Donnedieu de Vabres ? qui décidément aura marqué les esprits lors de son mandat ! ? lorsqu'il avait déclaré le 5 septembre dernier que « *Demain, peut-être faudra-t-il faire évoluer les modalités de l'assiette de la taxe.* » Sous entendu, soumettre les internautes à la redevance télé ! Une position soutenue par le ministre délégué au Budget, Jean-François Copé, qui déclarait ce mardi 19 septembre qu'il « *faudrait qu'il y ait un jour ou l'autre un débat sur cette question.* » Certes, son argumentaire est plein de bon sens, tant que l'on reconnaît l'intérêt de la redevance télé, ce qui est un autre débat : « *Si la redevance n'est payée que par les gens qui ont un téléviseur et si vous avez des gens qui n'en achètent plus et qui regardent tout sur Internet, cela commence à devenir une question.* » Egalité devant la loi, égalité devant l'impôt, même si la perspective de continuer d'alimenter les caisses de l'Etat ne fait pas sourire tout le monde, le discours se tient. Mais le Premier ministre a tranché. Il n'y aura pas, tout du moins dans l'immédiat, de soumission de la TV en ligne à une taxation sur le modèle de la redevance télé. Pour Dominique de Villepin, cité par l'AFP, ce ne serait pas « *une bonne chose, puisque ce serait limiter, freiner le développement de cet outil qui est très important pour notre économie et l'ensemble de nos concitoyens.* » L'argument économique l'a emporté. Influencé par la présence au gouvernement de Thierry Breton, ministre de l'Economie et ancien patron de France Télécom ? A moins que ce ne soit par la proximité des prochaines échéances électorales ! Il est cependant à craindre que ce ne soit qu'un répit pour les internautes? Car comme l'a déclaré le Premier ministre, il n'en est pas question... « *aujourd'hui* » !